



C.P.A.S. de Verlaine  
Vinâve des Stréats, 32  
4537 VERLAINE  
04/259.99.11

Verlaine, le 10 août 2022

« Titre » « Nom »

« Adresse »

« Code postal »

Concerne : Plan Canicule 2022

Madame, Monsieur,

En prévision d'une éventuelle vague de chaleur, nous vous informons que le service des pompiers de la Zone de Secours Hesbaye propose de téléphoner une fois par jour aux personnes inscrites sur une liste « plan canicule 2022 ». Si elles ne répondent pas, les pompiers tentent un deuxième appel en cours de journée et, à défaut de pouvoir les joindre, préviennent les personnes de contact renseignées et, à défaut, le service de garde de la commune ou du CPAS.

Si vous souhaitez faire partie de la liste des personnes « à contacter » par la Zone de secours Hesbaye, nous vous invitons à remplir le talon ci-dessous avec vos coordonnées ainsi que les coordonnées de deux personnes de contact (proches de votre domicile) et le renvoyer au Centre public d'Action sociale (Vinâve des Stréats, 32 à 4537 VERLAINE) pour le 30 mai 2022 au plus tard à l'attention de Madame Martine THOMAS, Assistante sociale.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et, vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Centre public d'Action sociale de Verlaine :

La Directrice générale,

Laura de WERGIFOSSE



Le Président,

Patrick DANZE

**Talon à renvoyer au C.P.A.S. : Vinâve des Stréats, 32 à 4537 Verlaine**

Nom et prénom :	
Adresse postale :	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	
<u>Personne de contact 1</u>	
Nom et prénom :	.....
Téléphone :	.....
<u>Personne de contact 2</u>	
Nom et prénom :	.....
Téléphone :	.....

Verlaine, le 10 août 2022

Madame, Monsieur,

Si vous éprouvez des difficultés quelconques, le bâtiment administratif du C.P.A.S. de Verlaine est accessible lors des permanences assurées par les Assistantes sociales :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
de 9H00 à 12H00	Nadège CHARLIER	Martine THOMAS	Fanny DESTEXHE	X	X
de 14h00 à 16h00	X	X	X		X

Si vous souhaitez fixer un rendez-vous en-dehors de ces permanences, nous vous invitons à contacter les travailleurs sociaux qui sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (04/259.99.11).

Une permanence est assurée par téléphone et par e-mail :

- Madame Nadège CHARLIER : 0477/99.85.57 – [Nadege.Charlier@verlaine.be](mailto:Nadege.Charlier@verlaine.be)
- Madame Fanny DESTEXHE : 0474/66.11.15 – [Fanny.Destexhe@verlaine.be](mailto:Fanny.Destexhe@verlaine.be)
- Madame Martine THOMAS : 0474/63.14.53 – [Martine.Thomas@verlaine.be](mailto:Martine.Thomas@verlaine.be)

En cas d'urgence, M. Patrick DANZE, Président du CPAS, est joignable au 0474/63.12.76.

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous vous rappelons que le Service Mobilité du C.P.A.S. peut assurer vos déplacements (contact : 0474/63.16.88).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Centre public d'Action sociale de Verlaine :

La Directrice générale,



Laura de WERGIFOSSE



Le Président,



Patrick DANZE